

Le Lien

Le journal municipal de Saint-Ismier

N° 39 janu/féu/mars 2016

**Vœux
du maire**
et de son équipe
municipale,
apéritif avec animation
musicale

Jeudi 21 janvier 2016
à 19h à l'Agora

[DOSSIER]

Eau potable, évolution des tarifs

Page 06

[ACTUALITÉS]

Terrain du stade
François-Régis Bériot,
c'est (t)ou(t) vert !

Page 11

[DOSSIER]

Isiparc,
un projet de longue haleine

Page 16-17

[CULTURE]

Agora, l'autre théâtre,
redécouvrons Albet Camus

Page 19

[ASSOCIATIONS]

Conférence de l'UICG,
entretien avec M. Fontecave



DÉNEIGEMENT

Les obligations de chacun ! À l'approche de l'hiver, des épisodes neigeux pourraient apparaître. Dans ce cadre, il faut savoir que la mairie déneige 34 km de voiries communales et l'accès aux bâtiments publics (crèches, écoles, etc.) alors que les services du Conseil départemental de l'Isère se chargent du déneigement des routes départementales (route de Chambéry, voie en S). Par ailleurs, conformément à l'arrêté municipal du 7 novembre 2014, il appartient aux propriétaires ou locataires de racler puis balayer la neige au droit de leur façade ou terrain, sur la largeur du trottoir jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, du sel ou du sable devra être épandu pour prévenir tout accident. En outre, une solidarité envers les personnes âgées et handicapées est attendue pour faciliter leurs déplacements quotidiens. La préservation du vivre-ensemble passe par cette solidarité hivernale.

ACCUEILS DE LOISIRS

Pour les vacances scolaires d'hiver du lundi 15 au vendredi 26 février 2016, les centres de loisirs « À petits pas » (3-8 ans) et « Club junior » (8-12 ans) et le « local jeunes » fonctionnent pendant toutes les vacances (programmes et permanences d'inscriptions fin janvier).

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour la rentrée scolaire 2016, les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2013 et les nouveaux élèves.

Dès maintenant, contactez le pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire au 04 76 52 93 69 ou s.scolaire@saint-ismier.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Joanne VERRY**, le 20 août 2015
- **Claire JOUVENEZ**, le 16 septembre 2015
- **Livio MULOMBA**, le 21 septembre 2015
- **Giulian DE ZUTTER**, le 23 octobre 2015
- **Éléna DUARTE**, le 1 novembre 2015
- **Amaury MEVEL**, le 24 novembre 2015
- **Killiam EYONG**, le 1^{er} décembre 2015
- **Luca EYONG**, le 1^{er} décembre 2015
- **Alice HACQUARD**, le 3 décembre 2015

MARIAGES

- **Noémie GIRARD** et **Maxime FAVIER**, le 24 octobre 2015
- **Emmanuelle JAY** et **Gérald GRECO**, le 21 novembre 2015

HORAIRES MAIRIE

Accueil mairie et CCAS

Tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, samedi matin (permanence administrative) de 9 h à 11 h 30.

Service Urbanisme

Services Techniques

- Lundi : de 14 h à 17 h 30.
- Mardi, jeudi et vendredi : de 9 h 30 à 12 h.
- Mercredi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Sur rdv en dehors de ces horaires.

Crèch'ndo

04 76 52 31 58. Accueil tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h 30.

Pôle Enfance Jeunesse Scolaire

Accueil du public (maison Belledonne) Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf mercredi fermeture à 17 h).

Médiathèque « L'Orangerie »

04 76 52 92 76
www.mediathèque-saint-ismier.fr
Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h, mercredi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h, samedi de 10 h à 12 h 30.

NUMÉROS D'URGENCES

- **Gendarmerie de Saint-Ismier** 17 ou 04 76 52 15 45
- **Police municipale** 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70
- **Pharmacie ou dentiste de garde** 39-15
- **Sapeurs-pompiers** 18
- **SAMU, médecin de garde** 15
- **Centre anti-poison Lyon** 04 72 11 69 11
- **Eau (SAUR)** 08 00 74 47 22
- **Assainissement (eaux usées) Sté Véolia** Astreinte urgente 7j/7j et 24 h/24 h : 04 76 61 39 34. Informations réseaux SIZOV 04 76 52 52 28.

PERMANENCES

- **Avocat conseil pour la commune** Le 1^{er} samedi du mois de 9 h à 11 h 30, sur rdv au 04 76 52 52 25
- **Conciliateur médiateur pour le canton** les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14 h à 17 h, rdv au 04 76 52 52 25.
- **OPAC** tous les mercredis de 10 h à 11 h permanence Mairie. 04 76 52 52 25.
- **Assistante sociale** sur RDV au 04 56 58 16 91
- **Agent de la Sécurité Sociale** permanence les semaines paires le mardi de 15 h à 16 h 30.

SERVICES

Déchetteries et jours de collecte

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet. Ouverture 7j/7j de 8 h 30 à 17 h 45. Renseignements sur www.le-gresivaudan.fr Collecte des ordures ménagères le lundi et le jeudi suivant les quartiers ; et des bacs « Je trie » le mercredi. Si lundi férié, ramassage le jeudi suivant.

Objets trouvés

Information sur www.saint-ismier.fr, rubrique Vie quotidienne Police municipale.



Retrouvez plus d'infos en flashant ce QRcode.

www.saint-ismier.fr



Rejoignez-nous sur **facebook**

RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez toute l'actualité de la ville de Saint-Ismier sur Facebook (alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations municipales, infos sur des fermetures exceptionnelles, etc.). Même si vous ne disposez pas d'un compte Facebook, vous pouvez néanmoins consulter les informations en vous connectant à cette adresse Web : <https://fr-fr.facebook.com/villedesaintismier>



« Nous mettrons tout en œuvre dans la préparation du budget 2016 et nous saurons, je l'espère, trouver la juste équation pour établir un projet de budget raisonnable »



N° 39

Sommaire

[INSTANTS VOLÉS]

Page 4-5

Ça se passe chez nous...

[ACTUALITÉS]

Page 6-7-8-9-10

- Terrain du stade
François-Régis Bériot
c'est (t)ou(t) vert !
- Exposition,
« Les as de l'aviation pendant
la Grande Guerre »

[DOSSIER]

Page 11-12-13

- ISIPARC, un projet
de longue haleine
- Eau potable,
évolution des tarifs

[VIE PUBLIQUE]

Page 14

- Cimetière Les Épis
- Tribunes politiques

[ENVIRONNEMENT]

Page 15

Un espace pédagogique
agricole à La Bâtie

[CULTURE & ANIMATIONS
& ASSOCIATIONS]

Page 16-17-18-19

- Agora, l'autre théâtre
redécouvrons Albert Camus

[AGENDA]

Page 20

Vos rendez-vous

culturels, sportifs et associatifs

2016, une année de choix difficiles

« Chers Ismériens,
J'aurais aimé vous souhaiter
une excellente année sans
arrière-pensée.

Pourtant, comme tous les
maires, je me trouve obligé
de vous dire que 2016
ne se présente pas sous
les meilleurs auspices.

Héritières d'une situation
financière imputable à nos
gouvernements tant de droite
que de gauche, qui n'ont pas su
prendre les vraies mesures qui
s'imposeraient pour réduire le
déficit des comptes publics, les
municipalités sont bien en peine
de gérer leurs budgets.

En effet, les collectivités
territoriales sont désormais
victimes de ponctions
financières opérées sans
ménagement, par l'État,
sur leurs dotations.

Au titre du redressement des
comptes publics, ce sont donc
des milliards d'euros qui sont
soustraits. Ce sont aussi de plus
en plus de compétences qui sont
transférées sans l'apport de la
ressource financière nécessaire.

À l'écoute des besoins des
habitants, les élus de Saint-
Ismier s'interrogent sur leur
capacité à satisfaire au mieux
les attentes légitimes de leurs
concitoyens.

La réalité que nous devons
affronter est la suivante:
au fil des années, entre baisse
des dotations et augmentation
des dépenses subies, ce sont
plus de 600 000 euros qui font
défaut à notre budget de
fonctionnement par rapport
à 2013.

Autrement dit, nous devons
fonctionner avec 40 % de
marge en moins alors que nos
charges incompressibles, elles,
sont toujours là.

Il est évidemment impossible
par exemple de ne pas chauffer
les écoles, de ne pas payer
l'annuité de la dette ou les
primes d'assurance ou encore
de ne pas accueillir les plus
petits à la crèche.

Mais alors, si on ne veut pas se
résoudre à réduire les services
publics, faut-il augmenter les
impôts ?

La question pourrait se poser.

Pourtant le levier fiscal devient
de plus en plus délicat à utiliser
compte tenu du contexte socio-
économique qui pèse déjà sur
la capacité contributive des
habitants et sur les entreprises.

Nous mettrons donc tout en
œuvre, dans la préparation du
budget 2016, outre les mesures
déjà mises en place dès le mois
d'avril 2014 et les économies de
10 % opérées sur le budget de
fonctionnement 2015, pour
préserver la qualité du service
public et maîtriser la fiscalité.

Nous saurons, je l'espère,
trouver la juste équation pour
établir un projet de budget
raisonnable qui sera présenté
en réunion publique à l'Agora le
vendredi 11 mars à 19 heures.

Dans cette perspective,
et malgré la rigueur imposée
par les circonstances, je formule
le vœu que l'année 2016 soit
pour tous celle de la sérénité,
de la confiance et de l'ardeur.

Henri Baile

Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication: **Henri Baile**. Rédactrice en chef: **Sandrine Idier**. Chargé de communication: **Jérémie Borj**. Maquette et mise en page: **tassan.fr**.
À collaboré à ce numéro: **Alexandre Dhordain**. Photos: **Mairie de Saint-Ismier**. Impression: **Imprimerie Notre-Dame**. Périodicité: trimestrielle. Dépôt légal
à parution. N° ISSN: 07 616 066. Hôtel de ville, BP 32, 38331 Saint-Ismier Cedex. Tél: 04 76 52 52 25 - Fax: 04 76 52 28 01. com@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr
Ce numéro a été imprimé à 3 400 exemplaires.



← Courseton des écoles

Les enfants des écoles ont participé aux coursetons organisés par leurs établissements.



Marché de Noël ▶

À l'approche des fêtes de fin d'année, les Ismériens se sont donné rendez-vous au traditionnel marché de Noël, au centre du village le 12 décembre dernier. Dans une ambiance musicale, la déambulation du père Noël et du bonhomme de neige, la calèche, le manège, les poneys et les stands de commerçants ont fait le bonheur des petits et des grands.

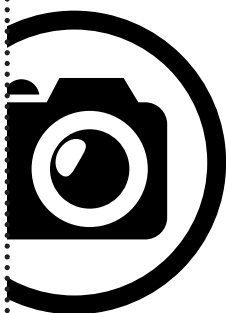


↑ Inauguration « Le Clos Marchand »

Le maire de Saint-Ismier, Henri Baile, et les représentants de l'OPAC 38 ont inauguré, le 20 octobre dernier, la résidence « Le Clos Marchand » au 535 avenue de la Dent de Crolles. Une opération immobilière de qualité comprenant 6 logements collectifs et 5 garages.

Sortie au Futuroscope

Lors des vacances de la Toussaint en 2015, les jeunes ont eu la chance de profiter d'une sortie très réussie au Futuroscope.





Cérémonie du 11 novembre

Un grand moment d'émotion ! Les Ismériens sont venus nombreux assister à la cérémonie de l'armistice de la première guerre mondiale, le 11 novembre dernier sur la place de l'Église. Des écoliers étaient présents avec leur enseignante et leurs parents, les collégiens de La Sainte-famille ont entonné l'hymne national « La Marseillaise ».



Le père Noël à la crèche

Avec sa hotte bien remplie, le père Noël est venu à la crèche de Saint-Ismier « Crèch'n do », dans l'unité des grands le 10 décembre dernier, pour distribuer des papillotes et des cadeaux aux enfants.



Première pierre

La résidence « Le Hameau d'Avalon », située au quartier de La Bâtie, a vu sa première pierre posée le 14 octobre dernier par le maire de Saint-Ismier, la présidente du bailleur social Grenoble Habitat et le préfet de l'Isère, représentant l'État dans cette opération immobilière.

Nouvelle saison de l'Agora

Grand rendez-vous annuel des fidèles spectateurs de l'Agora, la soirée de présentation de la saison 2015/2016 a été riche en animations et en rencontres, le 2 octobre dernier. Une programmation pour tout public !



[AMÉNAGEMENT]

Terrain du stade François-Régis Bériot C'est (t)ou(t)vert !

Au regard de l'état du terrain du complexe sportif François-Régis Bériot, l'aménagement d'une pelouse synthétique devenait indispensable afin de permettre une utilisation plus sécurisée et plus fréquente, en toutes saisons, par les joueurs.

Regroupant les communes de Bernin, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes, le Syndicat Intercommunal de la Zone Verte du Grésivaudan (SIZOV) gère plusieurs équipements sportifs. Au sein du complexe sportif François-Régis Bériot sur notre commune, le seuil d'utilisation des deux terrains de football était atteint et l'état du terrain stabilisé le rendait dangereux, notamment en hiver. C'est la raison pour laquelle, un terrain synthétique était nécessaire pour une utilisation fréquente de 40 heures par semaine, en toutes saisons. Le temps d'utilisation est quatre fois plus important sur synthétique que sur herbe en conditions climatiques optimales. Il a donc été décidé de remplacer le terrain stabilisé du stade François-Régis Bériot par un terrain en gazon synthétique pur (sans remplissage). Par ailleurs, la piste de jogging a également été redessinée et agrandie,

pendant les travaux de construction du terrain, à la demande de la municipalité de Saint-Ismier. Les travaux ont été réalisés pendant l'été 2015 pour pénaliser le moins possible les utilisateurs. Ce projet a été soutenu financièrement par l'État, le département de l'Isère et la Fédération Française de Football (FFF), pour un coût total de 1 060 000 euros TTC.

L'ES Manival, les écoles et le lycée horticole pourront ainsi s'entraîner et jouer à Saint-Ismier dans un complexe sportif regroupant des locaux (vestiaires construits en 2005) et des terrains (le nouveau terrain en synthétique et le terrain en herbe restructuré en 2008). Aussi, l'ES Manival, club syndicataire du SIZOV, compte actuellement 410 adhérents, dont 338 jeunes de moins de 26 ans. Il est labellisé « qualité école de football » par la Fédération Française de Football (FFF) et dispose du label « Club Formateur » pour la catégorie jeunes.



le 7 novembre 2015

inauguration du terrain synthétique en présence des élus de Saint-Ismier, dont Valentin Bériot, conseiller municipal.

ANNIVERSAIRE

100 bougies pour 100 printemps



À l'occasion du **centenaire** de Madame Louise Jay, le maire de Saint-Ismier lui a offert un bouquet de fleurs pour lui souhaiter un bon anniversaire.

Le maire de Saint-Ismier, Henri Baile, a rendu visite le 3 novembre dernier à Madame Louise Jay à l'EHPAD* de La Bâtie, qui fêtait son anniversaire et lui a offert un bouquet de fleurs à l'occasion de son centenaire. Avant de déguster le beau gâteau d'anniversaire qui lui a été préparé, Madame Louise Jay lui a appris qu'elle habitait Lumbin où elle exerçait le métier de brodeuse à domicile. Elle est ismériusienne, résidente à La Bâtie, depuis janvier 2007.

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Claude Richard,

Maire-adjoint chargé des travaux et espaces verts



Réfection du talus de la cour élémentaire de l'école Clos Marchand

En concertation avec l'école, un projet de réhabilitation des talus de la cour élémentaire de l'école Clos Marchand a été mené dans la mesure où le revêtement pentu et glissant pouvait être dangereux. L'objectif était de sécuriser ces espaces par une végétalisation dissuasive. Les travaux se sont déroulés durant les vacances de la Toussaint 2015. Les enfants profitent depuis d'un espace plus agréable et rassurant.

[PORTRAIT]

Objectif Paris Le compte à rebours est enclenché

MARATHON Le 3 avril 2016, Hervé Farge affrontera les pavés parisiens. Après Annecy, l'Ismérien s'attaque au marathon de Paris. Un second rendez-vous au-delà du défi qu'il s'était fixé, alors immobilisé sur son lit d'hôpital.



Hervé Farge court. Soutenu par ses prothèses sur lames, malgré les souffrances, il court. Handicapé d'une jambe, amputé de l'autre et polytraumatisé à la suite d'un dramatique accident d'avion biplace – dans lequel son père

perdit la vie – le jeune dirigeant d'entreprise fait preuve d'un courage et d'une détermination hors du commun. « Allongé dans mon lit d'hôpital, je me suis lancé un défi que je n'aurais jamais relevé à l'époque où j'étais valide : courir

un marathon », se remémore-t-il. Après de nombreuses opérations et une très longue rééducation, le corps médical s'oppose à son projet. Mais la volonté de rester maître de son destin et capable d'affronter la vie est bien plus forte.

Il s'entête. Sur le conseil de la Fédération française handisport, en l'absence de club d'athlétisme handisport proche, il contacte l'ASPTT. « J'ai eu beaucoup de chance de trouver le bon club. Les coureurs, tous valides, m'ont accueilli et accompagné à chaque entraînement. Mon projet est devenu leur projet. Avec un tel soutien, même si j'avais mal, je ne pouvais pas me défilier... »

Depuis, il participe à toutes les courses à pied de la région, à condition que le dénivelé ne soit pas trop important. Il pratique aussi le VTT, le ski alpin et nautique. L'ancien adepte des sports mécaniques, de l'adrénaline et des sensations fortes loue aujourd'hui l'endurance et l'humilité que la course à pied lui a appris. Il a surmonté son handicap. Et s'il y a une vie après la mort, il veut croire que son père le voit, d'en haut, devenir un « homme meilleur ».

Son record est de 3 heures, 53 minutes et 03 secondes. Il souhaite courir les prochains 42 kilomètres de la Capitale en 3 heures et 40 minutes. Trois mois d'entraînement intensif viennent de débiter pour cet athlète – pas tout à fait comme les autres – entouré par son entraîneur, Alain Bouche, et l'ensemble des coureurs de l'ASPTT athlétisme de Grenoble.

SON RECORD
3 heures
53 MN/3 SECONDES

BRÈVES

Suite aux projets d'installation d'antennes-relais par des opérateurs de téléphonie mobile aux Combes, au Chaboud et à La Bagode, l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) a effectué des mesures sur Saint-Ismier.

👁 Vous pouvez retrouver le résultat de ces mesures d'ondes électromagnétiques effectuées dans différentes zones de la commune sur www.saint-ismier.fr, rubrique Cadre de vie - Développement durable.

Mascotte de Saint-Ismier, le poney, qui se trouvait à proximité de la place de l'église, est mort le 31 octobre dernier. Il a vécu 40 ans!



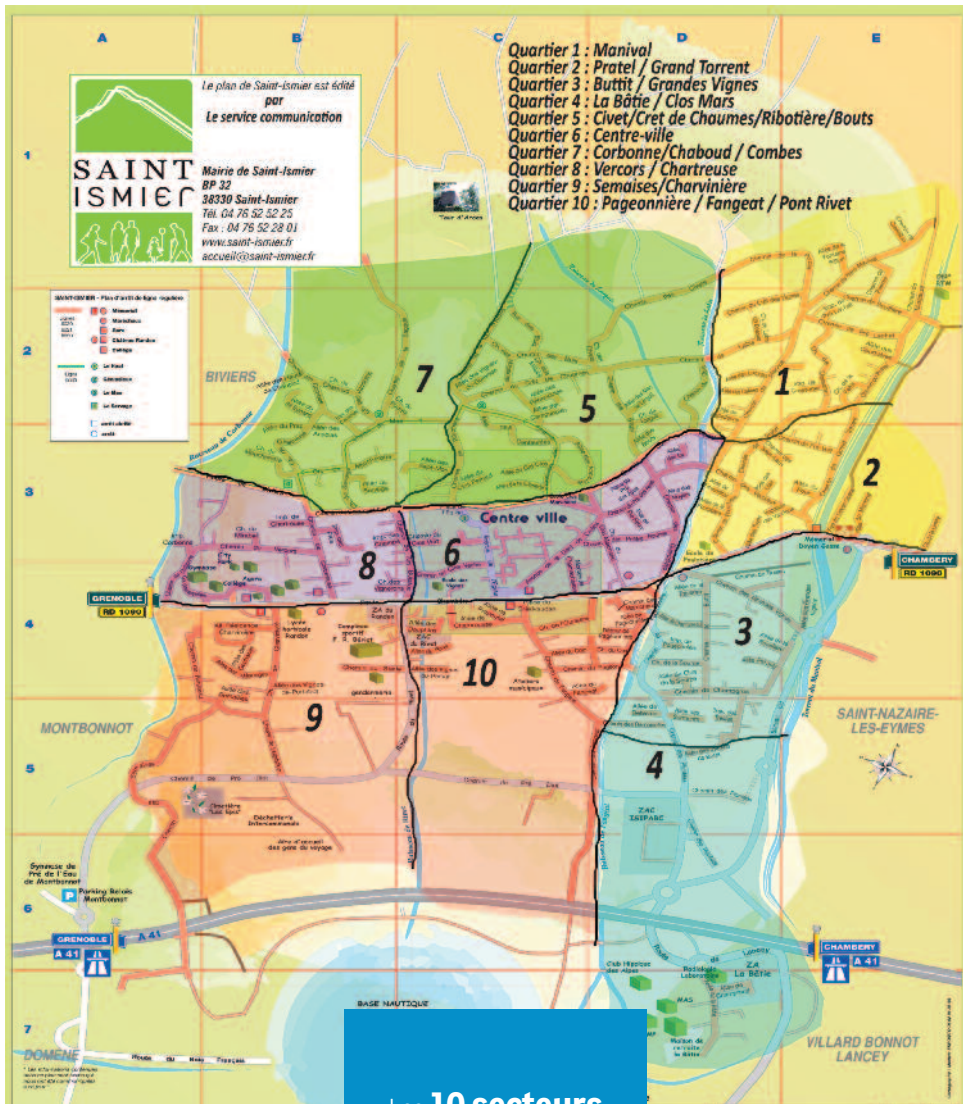
Laurence Gaillard,
Maire-adjointe chargée de l'urbanisme

« Lieu de vie » : Le maître d'œuvre et l'exploitant ont été choisis

Suite à l'incendie qui a ravagé l'ex-bar du Square en août 2014 sur la route départementale 1090, la municipalité a souhaité implanter un nouvel établissement mêlant restauration et activités culturelles: un « lieu de vie ». C'est ainsi qu'un cahier des charges a été élaboré dans un premier temps pour le projet d'architecture, suivi dans un second temps d'un appel à candidatures qui a été lancé pour le projet d'exploitation préalablement défini. En décembre dernier, la municipalité a terminé les phases de sélection du maître d'œuvre et du futur exploitant de la nouvelle brasserie. Elle tenait à ce que ces sélections aboutissent en même temps, afin que le maître d'œuvre chargé de la construction du bâti, pour le compte de la mairie, travaille en collaboration avec l'exploitant, professionnel de la restauration, chargé de financer et de réaliser ses aménagements. Ce travail a été accompli dans le cadre de commissions composées d'élus, issus de la majorité et de la minorité. La collaboration va donc pouvoir commencer dès le début de l'année 2016 pour espérer une ouverture courant 2017.

[DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ]

La municipalité à l'écoute et à la rencontre des Ismériens pour les Conseils de quartiers 2015-2016



Les 10 secteurs de la commune regroupés en cinq Conseils de quartiers

POUR RESTER À VOTRE ECOUTE

PLANNING DES PROCHAINES RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIERS POUR LA SAISON 2015/2016

- les quartiers de Manival et de Pratel/Grand Torrent : **samedi 30 janvier 2016** à 10h à l'école du Clos Marchand ;
- les quartiers de Centre-ville et de Vercors/Chartreuse : **samedi 6 février 2016** à 10h à la salle des fêtes du Rozat ;
- les quartiers de Semaises/Charvinière et de Pageonnière/Fangeat/Pont Rivet : **samedi 27 février 2016** à 10h à l'Agora.

Fidèle à son engagement, la municipalité a relancé dès le mois d'octobre dernier l'organisation des Conseils de quartiers. En tout, les cinq Conseils de la commune se tiendront avant le débat d'orientations budgétaires (DOB) de mars 2016.



Le 17 octobre dernier,

Le Conseil de quartiers de Buttit/Grandes Vignes et de La Bâtie/Clos Mars sous chapiteau, sur le terrain d'ISIPARC.



Le 14 novembre dernier,

Le Conseil de quartiers de Corbonne/Chaboud/Combes et de Civet/Cret de Chaumes/Ribotière/Bouts a réuni plus de 100 personnes à la salle des fêtes du Rozat.

Retrouvez toutes les infos sur www.saint-ismier.fr, rubrique Conseils de quartiers

[PETITE ENFANCE]

CRECH'NDO...

des structures de grande qualité pour les petits

« MINI CRÈCH'NDO »

ouvre ses portes et « Crèch'ndo » évolue

Le 4 novembre dernier, l'extension de la crèche a été inaugurée par le maire Henri Baile, en présence d'élus municipaux, de représentants des partenaires institutionnels, éducatifs, culturels et de parents, dans l'espace Clos Marchand en face de Crèch'ndo. La livraison de cet équipement attendu, qui accueille les bébés depuis le 5 octobre 2015, a permis d'ouvrir à 10 enfants de plus chaque jour et de reconfigurer la structure en trois unités distinctes : les bébés (10 places), les moyens (25 places) et les grands (25 places). Les fréquentations variant selon les familles et les jours, ce sont 37 grands qui sont inscrits au rez-de-chaussée, 40 moyens au 1er étage et 18 bébés dans l'extension. 52 d'entre eux sont de petits nouveaux qui découvrent la vie en collectivité avec les 25 professionnelles formant l'équipe en charge des 95 enfants. Le projet pédagogique de l'année « La place des familles à Crèch'ndo » sera mené, dans le cadre convivial de chaque unité aménagée avec soin, en fonction des capacités et besoins des enfants.



L'unité des bébés de **Mini crèch'ndo**, au rez-de-chaussée de la résidence du Clos Marchand, avenue de la Dent de Crolles.

CCAS



Jean-Paul Meyer,
Conseiller municipal délégué à la cohésion sociale, au logement et vice-président du CCAS

Séniors : un repas de fin d'année festif et convivial

Comme tous les ans, la municipalité de Saint-Ismier et son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) invitent les aînés de 70 ans et plus de notre commune à un repas pour donner le coup d'envoi des fêtes de fin d'année. Un grand merci au club "Sans souci" pour sa participation active. Plus de 200 seniors, dont certains sont venus des deux maisons de retraite, ont répondu à cette invitation à déjeuner le 3 décembre dernier à l'Agora. Un moment festif et convivial qui s'est clôturé par un généreux loto et un thé dansant.

Plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour le repas de fin d'année à l'Agora.



DISPARITION



La municipalité de Saint-Ismier a le regret de vous annoncer la disparition, en décembre 2015, de Monsieur Michel Thomas, instituteur à la retraite, qui était devenu animateur d'activités périscolaires sur la commune.



EXPOSITION
François Diaferia
« Œuvres et artistes d'ici »

De janvier à mars 2016
Mairie de Saint-Ismier
Entrée libre aux heures d'ouverture

[MÉMOIRE/HISTOIRE]

Exposition

« les as de l'aviation pendant la Grande Guerre »

Emmenés par leur enseignante Marie Lanta, les élèves de la classe de CM2 de l'école du Clos Marchand sont venus visiter le 4 novembre dernier l'exposition « Les as de l'aviation pendant la Grande Guerre », montée par l'Office national des anciens combattants (ONAC) et installée dans la salle des mariages de la mairie.

Très documentée, cette exposition montre le rôle prépondérant de l'aviation durant la première guerre mondiale (1914-1918). Quelques panneaux présentent ces pilotes devenus des as par le nombre de leurs victoires militaires: Georges Guynemer fut par exemple chevalier de la Légion d'honneur à seulement 21 ans. L'aviation a ainsi compté 182 as pendant la Grande guerre et 37 de ces chevaliers des temps modernes sont morts au combat. Par groupe de deux ou trois, les enfants ont choisi un aviateur qu'ils ont



ensuite présenté à l'ensemble de leur classe. La semaine suivante, les passeurs de mémoire, Pierre Chibon et Éric Dutet, de l'Union nationale des combattants (UNC) se sont rendus à l'école du Clos Marchand pour relater le déroulement de ce conflit mondial.

Les élèves d'une classe de l'école du Clos Marchand sont venus découvrir l'exposition en mairie, en présence d'anciens combattants et du maire Henri Baile.

[70^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION]

Section de Saint-Ismier: quatre Légions d'honneur à titre militaire



Andrée Serratrice et Marc Serratrice

Dans le cadre du 70^e anniversaire de la Libération de la France, Andrée Serratrice, résistante, Marc Serratrice, maquisard, Antoine Sanchez, armée d'Afrique, et Maurice Condemine, résistant puis engagé volontaire, ont été décorés de la Légion d'honneur à titre militaire. Quatre parcours différents représentatifs des Français durant la guerre de 1939-1945.

Andrée Serratrice était en 1943 postière à Autrans et a contribué, avec discrétion et efficacité, à la vie clandestine des maquisards. Pendant toute la durée de l'occupation allemande à Autrans, elle a assuré, au péril de sa vie, le ravitaillement d'une section des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) et effectué plusieurs liaisons. A partir de juin 1944, elle a poursuivi cette action, devenue plus dangereuse encore, du fait de la présence d'un soldat allemand à La Poste. La Croix de guerre 1939-1945 pour actes de bravoure, avec étoile d'argent, puis le grade de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur lui ont ainsi été attribués.

Marc Serratrice a été décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur par le Premier ministre, le 21 juillet 2014 à Vassieux. L'attribution de la même décoration

aux deux membres d'un couple est un événement extrêmement rare. Convoqué en 1943 par le Service du Travail Obligatoire (STO), Marc Serratrice est décidé à s'y soustraire et rejoint un camp de militaires démobilisés dans le maquis du Vercors. Les Allemands veulent reconquérir ce massif et sont les auteurs de dramatiques massacres à Vassieux. Après le débarquement en Provence le 15 août 1944, Marc Serratrice participe, avec le 6^e BCA reconstitué et aux côtés des Américains, à la libération de la région et de Lyon de l'occupant nazi, puis combat sur la frontière italienne où il est démobilisé fin 1944.

Antoine Sanchez a reçu la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, lors de la cérémonie du 14 juillet 2015 à Grenoble. Le 20 janvier 1943, Antoine Sanchez est mobilisé à 20 ans dans la 2^e Division d'Infanterie Marocaine. Première à débarquer en Italie, sa division s'y illustrera à Monte Cassino de janvier à mai 1944. La 2^e DIM participe à la libération de nombreuses villes, dont Briançon, Modane, Montbéliard. Et le 30 mars 1945, elle traverse le Rhin, puis pénètre en Autriche. Antoine Sanchez termine la guerre avec la Croix de guerre avec citation le 30 juin 1945 et le grade de Maréchal des Logis. Composée de 60 % de Maghrébins, 40 % d'Européens et de quelques Asiatiques, la 2^e DIM a perdu plus de 16 000 hommes.

Maurice Condemine décoré par le Général Rougelot le 28 juin 2015 à la villa du Rozat. Son portrait figure dans « Le Lien » n° 38.

[DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE]

ISIPARC, un projet de longue haleine

De nombreuses étapes ont été franchies dans la longue gestation du projet Isiparc et devraient bientôt produire des effets bien visibles. Nous sommes en effet maintenant entrés dans la phase active de la vente des terrains.



2015
DÉCEMBRE
SIGNATURE DES
PREMIÈRES PROMESSES
D'ACHAT

Ces ventes se font sur la base des projets que les entreprises candidates ont préparés, et qui aboutissent à des demandes de permis de construire. En parallèle, les notaires impliqués ont formalisé les promesses d'achat, les premières ayant été signées au cours du mois de décembre 2015. Après accord sur les permis de construire, une délibération du Conseil municipal sera ensuite nécessaire pour autoriser définitivement les ventes. Les premiers coups de pioche pourraient ainsi être donnés à la fin de cet hiver.

Préalablement, il nous aura fallu mener de nombreuses actions

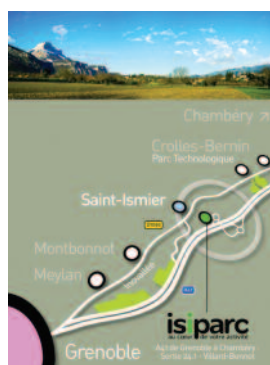
- Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du cahier des prescriptions architecturales. Ceci permet

l'installation d'une zone de services et assure la bonne maîtrise de la qualité de l'intégration paysagère, le caractère durable des installations et le respect de l'environnement ;

- Mise au point, avec le Conseil départemental de l'Isère, de l'aménagement des voiries périphériques ;
- Décision de conservation de la zone humide et concertation avec le Conseil départemental de l'Isère pour son aménagement en zone naturelle ;
- Analyse des terrains afin de transmettre toutes les informations nécessaires aux entreprises pour la construction de leur projet.

Les premiers travaux auront un effet d'entraînement sur le reste du projet et sur la dynamisation

de ce quartier, notamment les services et l'aménagement des voies de déplacement qui l'accompagneront. En outre, la récente loi relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de République (loi NOTRe) devrait conduire dès 2017 à ce que la compétence « Zone d'Action Concertée » (ZAC) soit transférée à la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan (CCPG).



François Olléon,
*Maire-adjoint en charge du
développement économique*

Un projet économique structurant pour notre vallée

Lors de la prise de fonctions de notre équipe municipale en 2014, nous savions que nous aurions à gérer un projet complexe. Nos premières analyses étaient pessimistes et nous avons pendant un temps envisagé l'abandon de la ZAC au profit d'autres projets. La situation actuelle est désormais bien plus positive. Nous nous réjouissons de pouvoir participer au développement économique de notre vallée, en offrant de nouveaux services aux riverains de la zone, tout en mettant l'accent sur une intégration harmonieuse du projet au sein de la vallée du Grésivaudan.

[EAU POTABLE]

Évolution des tarifs

Nombre d'ismériens méconnaissent les réalités de l'eau sur notre territoire et les modalités du service assuré par notre commune pour tous les habitants. Ce dossier a pour objectif de vous présenter les fondamentaux à connaître sur ce service essentiel.



50 ANS

SERA LA DURÉE DE VIE MINIMUM D'UN NOUVEAU RÉSERVOIR

L'eau potable communale est fournie exclusivement à partir de la source de la Dhuy (Revel) en Belledonne, via le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Dhuy (SIED), qui regroupe actuellement cinq communes (Montbonnot, Biviers, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes et Bernin). En 2018, cette compétence du SIED sera transférée à la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan (CCPG).

Le service complémentaire d'assainissement est une des compétences actuellement assurées par le Syndicat Intercommunal de la Zone Verte (SIZOV), regroupant les mêmes communes, et cette compétence sera également transférée à la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan (CCPG).

Notre commune a délégué la compétence de service public de distribution, de surveillance et de maintenance du réseau communal d'eau potable à la société SAUR jusqu'en décembre 2023. Cette compétence devrait

également être transférée à la CCPG. L'état des lieux et les modalités sont en cours d'élaboration pour l'ensemble des communes. Les chiffres que vous trouverez dans ce dossier sont extraits, pour l'essentiel, du rapport annuel du délégataire de notre commune (la SAUR).

La qualité de la ressource en eau

Sur l'exercice 2014, selon le dernier rapport disponible, et comme les années précédentes, l'eau distribuée à Saint-Ismier est jugée de très bonne qualité. En 2014, 100 % des contrôles de type bactériologique et 100 % des contrôles de type physico-chimique réalisés dans le cadre du contrôle officiel, et des autocontrôles de la SAUR, sont conformes aux exigences de qualité prévues par la réglementation.

Les réservoirs de stockage communal

En tant que commune adhérente au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Dhuy (SIED), Saint-Ismier approvisionne ses cinq réservoirs

en totalité à partir de trois points de livraison implantés sur le réseau de production du SIED, qui dessert aujourd'hui cinq communes du Grésivaudan et partiellement trois communes de la Métropole. Les réservoirs communaux sont constitués d'une ou deux cuves. Tous sont relativement anciens (de 51 ans pour celui du Manival à 28 ans pour celui de Baratière) avec pour certains un état nécessitant des travaux importants de réfection ou de remplacement. Chaque réservoir dessert un secteur de distribution, avec un nombre variable d'usagers et des interconnexions entre secteurs, permettant d'assurer la sécurité d'approvisionnement, en cas d'incident ou de maintenance.

LES RÉSERVOIRS SENSIBLES

Les Massons – février 2015



avril 2015 – Travaux préparatoires nouvelle clôture rigide



pour 2016 – Travaux



LA CONSOMMATION
BAISSE D'ENVIRON

3,9%
PAR AN

Nombre de raccordements d'abonnés

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Saint-Ismier	2596	2671	2742	2839	2901
Evolution N/N-1		2,89 %	2,66 %	3,54 %	2,18 %

55 ans, antérieur à 1959 pour 33 km), en particulier dans certains hameaux. Chaque année, la mairie entreprend des travaux de remplacement et de renforcement des canalisations qui nécessitent souvent des interventions sur la voirie.

Le financement du service de l'eau

Contrairement aux autres services qui dépendent du budget général de la commune, le service de l'eau est géré dans un budget annexe, principalement financé par la redevance des usagers du service. Cette redevance (part communale) est constituée d'une part abonnement et l'autre part est liée à votre consommation. Elle permet d'assurer les principales recettes de fonctionnement, la capacité de financement (emprunt) et d'investissement de ce budget annexe.

PETIT RAPPEL À PARTIR DE VOTRE FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Abonnements: (36,65 € /an HT)

- part délégataire (SAUR): 12,60 € HT par an et par compteur abonné;
- part communale: 24,05 € HT/an et par compteur abonné (depuis 2009);

Eau: (1,17 €/m³ HT)

- part délégataire (SAUR): 0,77 € HT/m³;
- part communale: 0,40 € HT/m³ (depuis 2009);

Assainissement (SIZOV): 1,33 € HT/m³;

- **Taxes (agence de l'eau):** 0,43 € HT/m³;
- lutte contre la pollution: 0,28 € HT/m³;
- modernisation des réseaux: 0,15 € HT/m³;

Prix total (hors abonnements): environ 2,94 €/m³

Équilibrer le budget communal de l'eau

Sur la période 2010/2014, on constate une augmentation régulière du nombre d'abonnés autour de 2,8 %, que l'on explique par la

croissance de la commune. Cependant, les volumes consommés baissent quant à eux régulièrement à hauteur de 3,9 % par an en moyenne, suite à la prise de conscience des usagers sur cette ressource sensible et l'amélioration permanente du réseau. L'augmentation du nombre d'abonnements ne couvrant pas la baisse de la consommation, le résultat de fonctionnement se dégrade avec, à termes, un risque d'effet ciseau (hausse des dépenses et baisse des recettes).

Cette situation économique est à mettre en perspective avec la situation technique de l'Adduction de l'Eau Potable (AEP) sur le territoire communal. De nombreux investissements ont déjà été réalisés, en témoigne le rendement élevé de 85,9 % du réseau actuel. Cependant, l'état général des réservoirs ainsi que l'AEP de certains quartiers reste encore problématique et les équipements sont sous-dimensionnés. Il apparaît aujourd'hui impératif de mettre en cohérence le réseau dans son ensemble avec l'urbanisation grandissante de la commune qui s'est opérée à travers le temps.

En conséquence, et afin de faire face aux enjeux économiques et techniques, il est prévu de modifier la part communale des tarifs de l'eau restée constante depuis 2009. Et ce, malgré un transfert programmé de la compétence eau potable à la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan (CCPG) dans les prochaines années. **En effet, la municipalité entend continuer à mener une politique dynamique de gestion de son réseau d'eau potable, et proposer ainsi à ses administrés, un service de meilleure qualité et préparer l'avenir de la ressource eau pour les générations à venir.**

Variation du prix de l'eau

Part communale	2015	2016	Variation annuelle (pour 100 m ³)
Abonnement HT	24,050 €	26,455 €	+ 2,405 €
Eau en HT par m ³	0,40 €	0,48 €	+ 8,00 €



Jean Moine,
Conseiller
municipal

Le remplacement des cuves offrirait plusieurs avantages:

- réservoir 100 % gravitaire pour alimenter les usagers des secteurs Haut-Manival, Pivole ;
- disparition du surpresseur non-doublé et non-sécurisé (dépendant d'EDF) ;
- mise à niveau de la défense incendie dans le haut de Saint-Ismier ;
- suppression des fuites importantes sur les cuves actuelles.

En reprenant les analyses et conclusions des études antérieures effectuées par la mairie (le schéma directeur d'alimentation d'eau potable de février 2011 et le diagnostic des réseaux des secteurs Bouffière/réservoir du Manival d'août 2012), la municipalité souhaite en 2016 actualiser l'étude technique et financière de remplacement des réservoirs du Manival et entamer la planification des travaux.

Des questions structurelles se posent donc en ce qui concerne:

- la restauration des ouvrages ;
- la création de nouveaux réservoirs 100 % gravitaire ;
- le nombre de cuves.

Le service de distribution communale

Le réseau communal est constitué d'un réseau de canalisations d'environ 45 km sous le domaine public et 15 km sous le domaine privé. Ces canalisations sont de diamètre variable (de 40 à 200 mm) avec des dispositifs nécessaires d'interconnexion. Ces canalisations sont composées de divers matériaux comme la fonte, le polyéthylène, le PVC, l'acier, etc. Une partie importante des canalisations du réseau public est ancienne (âge supérieur à

de génie civil à prévoir

Manival – février 2015 – Constat des fuites

Les réservoirs du Manival, une urgence pour 2016 ?



La **CCPG*** s'est récemment dotée d'une commission « finances ». Le Conseil municipal de Saint-Ismier a élu deux conseillers municipaux, F. Olléon et C. Gauvain, membres de cette instance communautaire pour représenter notre commune.



[HOMMAGE]

Création d'une allée de cavurnes au cimetière Les Épis

Suite aux demandes de particuliers, une allée de cavurnes a été récemment aménagée au sein du cimetière « Les Épis » de Saint-Ismier. Caveaux de 1 m² destinés à recevoir les urnes, ces cavurnes sont en pleine terre. Leurs emplacements seront prochainement proposés à la vente, à la charge des familles de procéder à l'installation du caveau.

[TRIBUNE POLITIQUE DE LA MINORITÉ]

Oh ! temps politique suspends ton cours...

Bouleversés par les événements tragiques de la mi-novembre, et compte tenu de l'émotion suscitée tant à Paris que dans la France entière, nous avons décidé, par respect envers les familles atteintes par le deuil, de mettre entre parenthèses la politique locale et ses divergences. Dans ces circonstances, nos pensées vont aux familles qui ont perdu un proche et parfois plusieurs, dans cette tragédie nationale, sans oublier tous ceux qui, par amitié, relation, connaissance, ont souffert des affres de la barbarie. Notre équipe s'associe aux douleurs des familles et souhaite apporter tout son soutien moral à celles et à ceux, qui à Saint-Ismier, ont pu être affectés directement ou indirectement par la disparition d'un être cher.

Cette tragédie met hélas en lumière la vulnérabilité de notre démocratie, régulièrement menacée par des individus qui ne partagent pas les mêmes valeurs. Car c'est bien sur ce terrain des valeurs de démocratie, de liberté, d'égalité des droits mais aussi des hommes et des femmes, et de laïcité, que nous sommes attaqués. Nous saurons à nouveau ensemble surmonter cette épreuve, car la liberté et la démocratie triomphent toujours de la domination et de la tyrannie.

Malheureusement, cet acte barbare risque à tout moment de se reproduire, malgré l'efficacité de nos services de renseignements et d'intervention. Nous en profitons pour remercier nos forces de l'ordre pour leur courage et nos équipes de secours pour leur efficacité. À ce titre, nous avons demandé au Maire, et dans le cadre du pacte de sécurité mis en œuvre par le gouvernement, de mettre tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des personnes dans les lieux publics de notre commune, notamment à l'approche de la célébration des fêtes de fin d'année.

Malgré tout, la vie et le plaisir de vivre ensemble dans la paix doivent reprendre le dessus. Nous espérons que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis. Nous vous souhaitons une très belle année 2016 et vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Christophe Gauvain / Clotilde Nicolussi-Castellan / Sylvain Michalik / Luc Meunier / Agnès Schuster

[INTERCOMMUNALITÉ]

Recyclage

Depuis quelques jours, deux containers ont été installés sur une plateforme devant l'Agora, à l'angle de son parking. Ils permettent de collecter des bouchons en plastique, des CD et DVD afin de les recycler. Gre'sy (Grésivaudan Synergie Associative) en assure la récupération et le transport vers les sites de transformation. Cette association soutenue par la Communauté de communes du Grésivaudan (CCPG) est implantée à Lumbin et milite pour l'emploi durable et le zéro déchet : la contrepartie financière du recyclage est destinée à soutenir ses actions.



Cette association soutenue par la Communauté de communes du Grésivaudan (CCPG) est implantée à Lumbin et milite pour l'emploi durable et le zéro déchet : la contrepartie financière du recyclage est destinée à soutenir ses actions.

👁 Pour plus d'informations sur l'association : contact@gresy.fr

[TRIBUNE POLITIQUE DE LA MAJORITÉ]

La sécurité de notre commune

Suite aux tragiques événements du 13 novembre 2015, le plan « Vigipirate » a été renforcé à l'entrée des établissements scolaires. La mairie a engagé un vigile à l'entrée des manifestations publiques, comme la dictée du 21 novembre et la bourse aux jouets du 22 novembre, pour un contrôle visuel des sacs, mesures bien accueillies par les visiteurs. Pour autant, notre commune n'appartient pas à une « zone sensible » qui justifierait la présence continue de vigiles, sur toutes les manifestations publiques organisées, et elles sont nombreuses, avec notre salle de spectacle Agora.

Concernant la sécurité de manière plus large, nous engageons déjà depuis plusieurs années une société de surveillance qui effectue des rondes de nuit, de fin juin à mi-septembre. Nous avons communiqué sur l'opération « Tranquillité Vacances » dans le journal municipal « Le Lien » et beaucoup de familles ont déclaré leurs congés l'été dernier au policier municipal ou à la gendarmerie. Ces diverses mesures ont eu pour effet de réduire le nombre de vols (4 enregistrés pendant l'été 2015), et peu d'incidents sont à relever dans nos rues à la nuit tombée, au regard de ce qui se passe alentour. Pour autant, nous avons le devoir de rester vigilants et prudents.

Pour éviter les cambriolages, certains quartiers de Saint-Ismier ont apposé une pancarte « Voisins vigilants ». Mais cette démarche n'est autorisée que dans le cadre strict imposé par la loi. C'est pourquoi, la gendarmerie présentera ce dispositif lors d'une réunion d'information le 3 mars 2016 à la salle du Rozat, pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'inscrire dans le dispositif légal, en partenariat avec la gendarmerie et la mairie de Saint-Ismier. Souhaitant l'accompagner d'un esprit solidaire, nous l'incluons dans une opération plus large « voisins bienveillants ».

[ENVIRONNEMENT]

Un espace pédagogique agricole à La Bâtie

Sur les bords de l'Isère, la parcelle agricole de La Bâtie était utilisée par l'Exploitation Horticole de Saint-Ismier pour répondre aux besoins de formation du lycée et du CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole), notamment en pépinière.



Des formations en évolution

Depuis quelques années, les formations ont évolué et le terrain d'application de La Bâtie s'oriente désormais vers des besoins en maraîchage biologique, en horticulture, en arboriculture et en gestion des milieux naturels. C'est donc tout naturellement que la parcelle de La Bâtie suit ces orientations. « *Les adultes que nous formons aux brevets professionnels – Responsable d'Exploitation Agricole – ou – Travaux de Production Horticole – sont les futurs agriculteurs de notre territoire, la plupart souhaitant s'orienter vers la production de légumes bio* », explique Thierry Repellin, directeur du CFPPA de Grenoble Saint-Ismier.

Une parcelle dédiée à la production maraîchère

Pour définir les conditions de ce changement d'activité, un comité de pilotage a travaillé depuis l'été 2014 sur plusieurs hypothèses. Les membres de ce comité ont validé en juin 2015 le projet visant à dédier cette parcelle à la production maraîchère à des fins pédagogiques. « *L'opportunité de compléter leur formation sur La Bâtie arrive à point nommé, à un moment où la demande de produits agricoles locaux et biologiques explose* », conclut Frédéric Petitjean, le directeur de l'Exploitation Horticole.

Maraîchers et encadrants pédagogiques

Jean-Noël Plauchu, Sophie Malaponti et Thomas Van Ganse (notre photo) travaillent ensemble depuis un an. Ils ont tous trois des activités complémentaires et ont en commun cette volonté de transmettre leurs visions et pratiques du maraîchage biologique.

« **Ça dépote** » Au sein de son exploitation agricole, Sophie produit des plants de légumes et d'aromates à Saint-Ismier ainsi qu'à Crolles, pour les particuliers et les maraîchers, et transforme en soupes et confitures les légumes invendus de ses camarades en hiver.

« **Citrouille et compagnie** » Thomas est gérant de la ferme communale sur Montbonnot et cultive trois hectares en maraîchage diversifié toute l'année.

« **Plein champ** » Jean-Noël, installé également à Montbonnot, cultive à la belle saison des légumes de plein champ et complète l'hiver par une activité de bois de chauffage.

Sur la parcelle de La Bâtie, ils participeront à la formation des stagiaires du CFPPA, aux techniques de maraîchage et expérimenteront avec eux de nouvelles pratiques en agriculture biologique.

[DÉCOUVERTE PATRIMONIALE]

7^e édition du « Jour de la nuit » à Saint-Ismier

À l'occasion de la 7^e édition du « Jour de la nuit » le 10 octobre dernier, la municipalité de Saint-Ismier a organisé une animation à la tour d'Arces mêlant découverte du patrimoine communal et du système solaire. Si la lumière est la vie, la cinquantaine de participants a donné vie à la lumière au cours de cette soirée.



Une animation rythmée par des lampions multicolores

Dans le cadre de cette manifestation nationale pour la sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, plusieurs événements ont rythmé cette animation ouverte aux petits et grands. À la nuit tombée, les participants se sont vus remettre des lampions multicolores et ont effectué une balade nocturne à travers les bois jusqu'à la tour d'Arces où un chevalier les attendait. Cette balade a été suivie d'une présentation de la tour d'Arces par les membres de l'association éponyme. L'occasion ensuite pour les

petits d'immortaliser cette rencontre par une photo en présence du chevalier, gardien de la tour. Au retour de la balade nocturne, un vin chaud attendait les parents.

Une observation des étoiles

Avant de clôturer cette soirée, une observation des étoiles était initialement prévue avec le concours du club d'astronomie du Grésivaudan. Les mauvaises conditions météorologiques n'ont malheureusement pas permis ce spectacle céleste. C'est pourquoi, une découverte du système solaire à l'aide d'une carte a été proposée aux participants.

agora

L'AUTRE THÉÂTRE

[SPECTACLE ÉVÈNEMENT 2016]

Francis Huster

« Dans la peau d'Albert CAMUS »

mardi 2 février à 20h30

Tout en jouant près d'un millier de fois la pièce *La peste*, Francis Huster s'est plongé dans la vie de Camus, son œuvre, ses proches. Puis, il choisit d'écrire la pensée de l'écrivain sur notre monde d'aujourd'hui. Il est entré dans la peau de l'auteur ! « *Nous sommes comme dans les années 30... si le monde libre ne se réveille pas, nous serons bientôt en état de guerre* ». L'actualité de son spectacle nous interpelle !

[EN 2016]

Rendez-vous théâtre

Comédie:

« Une folie » de Sacha Guitry
Vendredi 15 janvier à 20h30



« Dans ta bulle »

Hymne à l'amour, hymne à l'amitié.
Pièce atypique ou musique, vidéo et dessin font le lien entre les différents actes.

Samedi 5 mars à 20h

« La femme est le meilleur ami de l'homme »

Pièce culte merveilleusement écrite et jouée

Vendredi 1^{er} avril à 20h30

Jeune public :

« L'imaginarium de Samuel »

Spectacle visuel accessible au plus grand nombre. Durée 55 mn, enfants dès 4 ans.
Dimanche 7 février à 17h

Résidence d'artistes



L'Agora accueille en résidence la Cie théâtrale "En scène et ailleurs".

Le principe est de mettre à disposition des acteurs un lieu culturel équipé afin qu'ils puissent répéter et proposer des pièces intéressantes à des conditions tarifaires préférentielles. Ils rencontreront différents publics notamment les scolaires afin de leur présenter leur art. Dans ce cadre, ils proposeront une représentation de *L'île aux esclaves* de Marivaux mise en scène par Jean-Vincent Brisa en séance scolaire au mois de mars et en tout public le 12 mars 2016 à 20 heures Ils seront aussi en création de la mise en scène du *Tartuffe* de Molière qui sera jouée au mois de novembre.



12 mars 2016 représentation de *L'île aux esclaves* de Marivaux, à 20 h.

Redécouvrons Écrivain, philosophe,



Concerts variés

Gospel avec le Grenoble Gospel Singers.
Samedi 23 janvier à 20h

Opéra avec l'Orchestre Symphonique Universitaire de Grenoble. Que se passe-t-il « dans la tête d'un chef d'orchestre ». Répétition de l'opéra *Rigoletto* de Verdi.
Vendredi 4 mars à 20h30



Jazz avec un duo à 126 cordes. Benoît Sourisse au piano et Pierre Perchaud à la guitare.
Jeudi 24 mars à 20h30

Classique avec les Musiciens du Louvre de Grenoble « Les quatuors de Mozart ».
Jeudi 28 avril à 20h30



Les ciné-reportages
« Planète couleurs »
Séances à 15h et 19h :

- Jeudi 14 janvier - *San Francisco*
- Jeudi 11 février - *Groenland*
- Jeudi 10 mars - *Le Sultanat d'Oman*
- Jeudi 7 avril - *L'école de Mafate* (Ile de la Réunion)

Planète Couleurs
Saison 2015 / 2016

EXPO

« ALBERT CAMUS
LES SOLEILS DE MIDI »

DU 3 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Albert Camus

romancier, dramaturge



[MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE]

Camus également à l'honneur à la médiathèque

Afin d'apprécier les multiples talents d'Albert Camus, la médiathèque de Saint-Ismier propose en ce début d'année plusieurs animations.

Vendredi 29 janvier à 20h, la conférencière Florence Cleirec, agrégée de littérature et ancienne élève de l'école normale supérieure de Paris, parlera de l'œuvre d'Albert Camus. Elle présentera les grandes causes défendues par ce dernier, en particulier son refus de l'aveuglement partisan, son exigence de lucidité et de mesure, sa fidélité à ses origines nord-africaines et son engagement pour le théâtre.

En outre, mardi 2 février à 17 h 30, le comédien Francis Huster dédicacera son livre *Albert Camus, un combat pour la gloire*, paru en 2013 aux éditions Le Passeur. Une exposition complète ces deux événements et montre le parcours multiforme du romancier marqué, dans les pires années du XX^e siècle, par un engagement constant en faveur de la justice et de la vérité.

À l'école du jeune réalisateur

Joé Rimet

Les apprentis cinéastes, 11 adolescents âgés de 10 à 13 ans, ont participé gratuitement aux ateliers organisés par la médiathèque et animés par le réalisateur Joé Rimet, de l'association Camérart. Ils ont ainsi découvert la technique du « stop motion » qui consiste à filmer successivement des marionnettes en pâte à modeler. Articulées, elles se déplacent dans un décor sorti de l'imagination des jeunes. Joé Rimet a expliqué le travail minutieux qu'exige la réalisation d'un tel court-métrage. Les adolescents ont tout inventé : le scénario des sketches, les figurines, les décors. La médiathèque avait invité quatre résidents de la maison de retraite du Rozat pour une séance de prise de son. Les témoignages et souvenirs d'enfance de ces anciens ont servi à fabriquer la bande-son du film. Le petit court-métrage de quatre minutes intitulé *Le choc des époques* a été projeté pour les participants du stage et le public de la médiathèque en décembre dernier.



Annick Berthold,
Maire-adjointe chargée de la culture,
du sport et de la vie associative

Une politique culturelle active

Malgré les dispositions sécuritaires prises à la suite des tristes événements de décembre dernier en région parisienne, la politique culturelle de notre commune reste active, avec une saison 2015/2016 qui se poursuit. La richesse et l'éclectisme des événements proposés, que ce soit à l'Agora, à la médiathèque ou tout autre lieu municipal, doivent continuer à inciter chacun d'entre nous à en profiter largement, à travers le théâtre, la musique, les conférences et expositions. Bien qu'il soit encore trop tôt pour faire le bilan de cette saison, nous en sommes déjà à préparer la suivante en espérant pouvoir toujours en élever la qualité afin de vous satisfaire.

Harmonisation des cotisations pour l'adhésion

Depuis janvier 2016, la médiathèque de l'Orangerie fait partie d'un réseau informatique avec les 36 autres bibliothèques et médiathèques de la vallée du Grésivaudan et partage son catalogue documentaire comme son fichier d'abonnés. Cette mise en réseau implique une simplification des cotisations d'abonnement afin que chaque lecteur puisse emprunter tous les types de documents livres, revues, CD, DVD, etc. sans restriction, ni supplément. Une nouvelle grille tarifaire des abonnements annuels des usagers résidents et extérieurs est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2016. Vous pouvez retrouver ces tarifs sur www.mediathèque-saint-ismier.fr

Plus d'infos : Médiathèque de l'Orangerie à Saint-Ismier
Le Clos Faure – Saint-Ismier – 04 76 52 92 76
mediatheque@saint-ismier.fr

[ANIMATION MUNICIPALE]

La mairie s'est transformée en maison hantée pour Halloween

Le 30 octobre dernier, d'horribles monstres ont fait leur apparition dans l'après-midi lors de la grande fête familiale et populaire d'Halloween.

Les services de la mairie de Saint-Ismier ont ainsi orchestré cette animation dans une ambiance « terrifiante » au cours de laquelle petits, grands et parents étaient déguisés et maquillés en monstres ou sorcières. Plus de 1000 personnes se sont donné rendez-vous dans le parc tout au long de l'après-midi, qui pour l'occasion, présentait un décor « effrayant » et des citrouilles plus affreuses les unes que les autres.

En outre, les enfants étaient invités à participer à des jeux préparés par les adolescents du « local jeunes » pour gagner des bonbons. Ils étaient encadrés par les animateurs du service jeunesse qui eux aussi s'étaient laissés tenter par de diaboliques déguisements.

Pour l'occasion, la mairie a pris des allures de maison hantée: dans une musique endiablée à l'intérieur comme à l'extérieur, une salle du rez-de-chaussée a été spécialement aménagée pour « terrifier » les enfants. Succès assuré tout au long de l'après-midi! Pour clôturer la demi-journée, un goûter les attendait afin qu'ils reprennent des forces après d'interminables courses-poursuites à celui qui ferait le plus peur à l'autre.



La fête d'Halloween a rassemblé
+ de 1 000 personnes,
petits et grands, dans le parc de la mairie.



**La semaine
du 13 au 18
octobre 2015**

a été rythmée par des moments privilégiés consacrés aux personnes âgées.

[SEMAINE BLEUE 2015]

Les personnes âgées à l'honneur

Comme chaque année à l'occasion de la « Semaine Bleue », les services de la mairie de Saint-Ismier ont organisé des animations destinées aux personnes âgées.

Tout d'abord, une conférence de sensibilisation et de prévention sur les chutes a été orchestrée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune. Puis, un après-midi jeux de cartes et de mémoire a été proposé, par le service jeunesse, aux résidents de la maison de retraite du Rozat. Un beau moment intergénérationnel! Ensuite, un moment festif avec le spectacle musical *Jeanne Bouton d'Or* a été offert par la médiathèque aux maisons de retraite de Saint-Ismier. Aussi, de nombreux lots ont

été distribués aux seniors et aux membres du club des « Sans-souci » lors d'un après-midi loto à la salle du Rozat. À cet égard, les services et la municipalité de Saint-Ismier adressent, pour les généreux lots du loto, leurs plus sincères remerciements aux commerçants. Pour clôturer cette semaine bleue, les Ismériens de plus de 60 ans étaient invités à l'Agora pour le gala « La vie paysanne en 1840 dans le Dauphiné », comédie dansée et chantée par le groupe folklorique « La Delphinale ». Cette semaine bleue est l'occasion pour la collectivité de se sensibiliser aux difficultés rencontrées lorsqu'on vieillit et sur le rôle social des aînés dans la société et au sein du tissu associatif.

[HUMANITAIRE]

Des projets humanitaires de jeunes subventionnés



Au Laos

Avec l'association Écoles Champa Laos

Préparant depuis deux ans un voyage solidaire à l'étranger dans le cadre des Scouts et guides de France, quatre étudiantes, dont l'ismérienne Caroline Marsan, se sont envolées pour le Laos en juillet 2015. Avec l'association

Écoles Champa Laos, elles ont construit durant trois semaines un bloc sanitaire pour l'école du village de Ban May Sivilay, au sud-ouest du pays. La mairie de Saint-Ismier leur a attribué une subvention de 400 euros pour leur projet.



Au Népal

Avec l'association PEPS

Quatre étudiantes en médecine, dont l'ismérienne Diane Saxod, sont parties au Népal. En juillet 2015, elles ont équipé douze dispensaires, totalement dévastés par le séisme, en matériel médical dans les villages de montagne au

nord de Katmandou. Les difficiles conditions de vie sur place, en pleine saison de la mousson, ne les ont pas découragées. 300 euros de subvention pour ce projet.

Villa du Rozat : un heureux épilogue

L'association Vivre son âge à Saint-Ismier, qui gère l'EHPAD « La villa du Rozat », vient de sortir d'une zone de turbulences après sept années de procédures judiciaires. Une union fédérale de consommateurs avait entrepris d'assigner en 2008 une dizaine de maisons de retraite de l'agglomération grenobloise au prétexte que celles-ci présentaient à leurs résidents des contrats de séjour comportant des clauses abusives. En date du 2 mai 2015, la justice a débouté le demandeur de toutes ses prétentions ; l'affaire est close. N'en demeure pas moins l'atteinte à l'image de « La villa du Rozat », sans compter les frais de justice qui ont impacté le prix de journée.

Concept langue et culture sourde

En août dernier, l'association Concept langue et culture sourde (ACLCS) a été créée pour mettre en œuvre des actions visant à promouvoir la reconnaissance de la culture sourde, à la préserver et à la partager auprès de tous les publics qu'ils soient sourds ou pas. L'association mettra en place des actions, activités et événements ouverts à tous les publics, sourds ou non, quelles que soient leurs pratiques linguistiques et culturelles.

Siège de l'association

Concept Sign – A1 330

chemin de l'Oursière

38330 Saint-Ismier.

[CONFÉRENCES DE L'UICG]

Entretien avec Marc Fontecave



Professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences et parrain, cette année, des conférences de l'Université Intercommunale du Grésivaudan (UICG).

Résidant à Saint-Ismier, il a conseillé l'équipe des conférences de l'UICG à propos du thème choisi en 2015 : les origines de la vie. Lors de la séance annuelle d'ouverture de l'Université, le 19 septembre dernier, il a été interviewé par Claude Sourisse.

C. Sourisse : Bonjour, merci tout d'abord d'avoir accepté de parrainer nos conférences. Que pensez-vous du thème : « Les origines de la vie, sur terre et dans l'espace » ?

M. Fontecave : J'ai été très heureux de discuter avec vous de ce sujet au cours de l'année. Il fait partie des grandes questions que l'homme se pose, et le scientifique en particulier. Il offre une grande diversité d'intervenants et je trouve formidable que vous l'ayez choisi.

CS : Comment devient-on professeur au collège de France ou académicien ?

MF : On n'est pas candidat au Collège de France ou à l'Académie des sciences. On devient professeur au Collège de France ou académicien en étant choisi par ses pairs. Il faut donc être jugé digne d'y entrer. Au Collège, qui détient 50 chaires de toutes disciplines, il faut de plus que les professeurs en activité souhaitent créer une chaire dans la discipline que vous représentez. Or, il n'y a que 2 chaires de chimie, par exemple. J'ai contribué depuis ma nomination au Collège de France à la création d'une troisième.

CS : Dans ces disciplines, les sujets peuvent être difficiles à appréhender. Pensez-vous qu'une Université populaire peut diffuser ces connaissances scientifiques dans le grand public ?

MF : C'est une grande question. Enseigner certaines sciences est difficile et demande un effort pour se mettre à la portée de l'auditoire. C'est plus facile en littérature ou en économie. Il faut donc faire un effort de pédagogie en se disant que, dans une démocratie comme la nôtre, le public a un certain pouvoir de décision qu'il transmet au pouvoir politique, et il doit exercer ce pouvoir sur une connaissance de plus en plus solide.

 Le texte intégral de cette interview est accessible sur le site Web : www.uicg.fr

janvier

› Mercredi 20 janvier

Conférence consacrée aux possibilités de vie sur les exo-planètes. Proposée par l'Université Intercommunale du Grésivaudan (UICG) et présentée par Xavier Delfosse, astronome, à 20 h 30 à **La Maison des Arts de Montbonnot**.



› Vendredi 22 janvier

• **Conseil municipal** à 18 h 30 en mairie.

• **Forum des métiers** de l'École des Pupilles de l'Air (EPA) pour les élèves de terminale de 17 h à 20 h à **l'école militaire**, 1 allée Saint-Exupéry, à Montbonnot.

› Samedi 23 janvier

Gospel Les 100 choristes et les musiciens du « Grenoble Gospel Singers » à 20 h à **l'Agora**.

› Mercredi 27 janvier

Forum des métiers de l'École des Pupilles de l'Air (EPA) pour les élèves de la quatrième à la première de 9 h à 16 h 30 à **l'école militaire**, 1 allée Saint-Exupéry, à Montbonnot.

› Vendredi 29 janvier

• **Concert** de gospel de l'association PDGO (Partage Durable Grésivaudan Ouahigouya) avec la chorale « Clap yo'hands » au profit des actions de développement à 20 h 30 à **l'église de Saint-Ismier**.

• **Conférence** sur l'œuvre d'Albert Camus par Florence Cleirec, agrégée de littérature, à 20 h à **la médiathèque**.

février

› Mardi 2 février

• **Café des aidants**, animé par une psychologue et un travailleur social, sur le thème : « Image de soi : comment se préserver... » de 14 h 30 à 16 h 30 à **l'Attero**, 125 chemin des Longs Prés à Lumbin (accès libre et gratuit).



• **Dédicace** du comédien Francis Huster de son livre *Albert Camus, un combat pour la gloire* à 17 h 30 à la médiathèque.

• **Francis Huster** *Dans la peau d'Albert Camus*, à 20 h 30 à **l'Agora**.

• **Permanence-rencontre** de l'Accueil des Villes Françaises (AVF) à partir de 20 h 30 au **Quartier Gabriel**, 75 rue Blaise Pascal à Montbonnot. Renseignements et inscriptions à avfmeylan@gmail.com et sur <http://avf.asso.fr/fr/meylan>.

› Mercredi 3 février

Collecte du don du sang de 8 h 30 à 12 h et 16 h 30 à 20 h à **l'Agora**.

› Vendredi 5 février

Exposition exceptionnelle organisée par l'association « Art'Si-Grésivaudan » sur le thème du mystère, avec démonstrations d'acrylique et de sculpture, du 5 au 14 février, à **La Maison des Arts de Montbonnot**, chemin de la Laurelle. Contact : 04 76 52 01 60

• **Soirée crêpes familiales** de l'Accueil des Villes Françaises (AVF) à 19 h au **local de Meylan**. Renseignements et inscriptions à avfmeylan@gmail.com et sur <http://avf.asso.fr/fr/meylan>.

› Dimanche 7 février

Spectacle de magie pour jeune public (4 ans et plus) « L'imaginarium de Samuel » à 17 h à **l'Agora**.

› Mardi 9 février

« **Thé café chocolat... et lectures** » de 14 h 30 à 16 h à **la médiathèque**.

› Mercredi 24 février

Monsieur Carnaval sera brûlé, animations, goûter à 14 h 30 au **parc de la mairie** (sous chapiteau). Animation organisée par le Comité des fêtes, en collaboration avec la mairie.



mars

› Mardi 1er mars

• **Café des aidants**, animé par une psychologue et un travailleur social, sur le thème : « Parfois je me sens déprimé(e)... » de 14 h 30 à 16 h 30 à **l'Attero**, 125 chemin des Longs Prés à Lumbin (accès libre et gratuit).

• **Permanence-rencontre** de l'Accueil des Villes Françaises (AVF) à partir de 20 h 30 au **Quartier Gabriel**, 75 rue Blaise Pascal à Montbonnot. Renseignements et inscriptions à avfmeylan@gmail.com et sur <http://avf.asso.fr/fr/meylan>.

› Jeudi 3 mars

Réunion publique d'information sur le dispositif « Voisins bienveillants » à 19 h à la salle des fêtes du Rozat.

› Vendredi 4 mars

Conseil municipal à 18 h 30 en mairie.



› Vendredi 4 mars

• **Assemblée générale** annuelle de l'association pour le don du sang bénévole à 19 h 30 à **la salle des fêtes du Rozat**. Vous pourrez adhérer à l'association (cotisation annuelle de 10 €), vous informer sur les problématiques du don de sang ou sur les activités passées et à venir.

› Samedi 5 mars

Théâtre, comédie romantique, un hymne à l'amour et à l'amitié, « Dans ta bulle » à 20 h à **l'Agora**.

› Vendredi 11 mars

Présentation du budget 2016 de la commune aux habitants à 19 h à **l'Agora**.

› Samedi 12 mars

Théâtre classique « L'île des esclaves » de Marivaux à 20 h à **l'Agora**.

› Samedi 19 mars

Commémoration en souvenir et en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc à 18 h sur **la place de l'Église**.

› Jeudi 24 mars

Jazz, « Duo à 126 cordes », Benoît Sourisse, Pierre Perchaud à 20 h 30 à **l'Agora**.

› Vendredi 25 mars

Conseil municipal à 18 h 30 en mairie.

› Mercredi 30 mars

Ciné-goûter à 14 h 30 à **l'Agora**.

avril

› Vendredi 1er avril

Comédie *La femme est le meilleur ami de l'homme*, à 20 h 30 à **l'Agora**.

› Mercredi 6 avril

Collecte du don du sang de 8 h 30 à 12 h et 16 h 30 à 20 h à **l'Agora**.